

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES (en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT : REGLEMENT NUMERO 434-29-2021 AMENDANT LE REGLEMENT NO. 434-2006 INTITULE REGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES A LA GARDE DE POULES DANS LE PERIMETRE D'URBANISATION, DE MODIFIER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ELEVAGES DANS LA ZONE D'INTERDICTION ET D'AJOUTER DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 109-ZP

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 434-29-2021 de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2021, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 434-29-2021 intitulé :

REGLEMENT NUMERO 434-29-2021 AMENDANT LE REGLEMENT NO. 434-2006 INTITULE REGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES A LA GARDE DE POULES DANS LE PERIMETRE D'URBANISATION, DE MODIFIER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ELEVAGES DANS LA ZONE D'INTERDICTION ET D'AJOUTER DES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 109-ZP

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

En résumé, le projet de règlement faisant l'objet de la présente consultation écrite consiste notamment à :

1. revoir les normes visant la garde des poules dans les zones situées dans le périmètre urbain ;
2. l'ajout des classes d'usages « B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée » et « B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelée » dans la zone 109-ZP (rue Bernard) ;
3. la modification du calcul de la hauteur de la fondation dans la zone 109-ZP (rue Bernard) ;

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée du projet qui sera accessible en ligne.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de règlement 434-29-2021 entre le 15 mars 2021 et le 30 mars 2021, soit par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires – Premier projet de règlement 434-29-2021
Service de l'urbanisme
940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Ce projet de règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Le règlement 434-29-2021 concerne les zones identifiées par le préfixe 100 – 200 – 300 et 400.

Donné à Saint-Jude, ce 9 mars 2021

Nancy Carvalho, directrice générale